

## AVIS AU PUBLIC

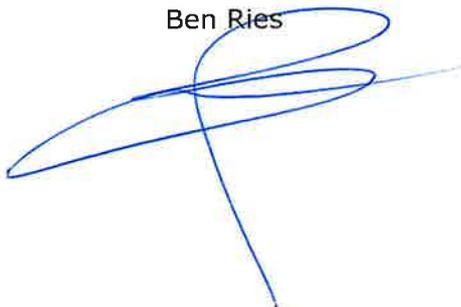
# Maisons unifamiliales «JongMett» Junglinster Adaptation des prix de vente et des conditions d'acquisition.

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 25 octobre 2024 le conseil communal a adapté les prix de vente et les conditions d'acquisition des maisons unifamiliales pour le projet de construction au centre «JongMett» à Junglinster.

Le texte intégral de la délibération est à la disposition à la mairie de Junglinster où le public pourra en prendre connaissance.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre  
Ben Ries



le secrétaire  
Danièle Waterkeyn

